

BUREAUX: Rue Nain, 1.

Roubaix, Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. REBOUX

Le Nord de la France: Trois mois... Six mois... Un an...

ANNONCES: 15 centimes... RECLAMES: 25 centimes

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economiste; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Ce numéro a un supplément

ROUBAIX, 16 FÉVRIER 1870

Des journaux, parlant de nouveau d'une note adressée par notre ministre des affaires étrangères au Gouvernement prussien...

On ne peut croire, en effet, qu'un ministre du roi Louis puisse songer à faire appel au secours de la Prusse contre des sujets bavarois...

Les traités militaires conclus entre la Prusse et les Etats Allemands, n'engagent ces derniers que dans une certaine mesure...

Quelques journaux ont attribué aux affaires du Montenegro plus de gravité qu'elles n'ont réellement. Voici la situation exacte à ce sujet:

Quelques journaux ont attribué aux affaires du Montenegro plus de gravité qu'elles n'ont réellement. Voici la situation exacte à ce sujet:

Quelques journaux ont attribué aux affaires du Montenegro plus de gravité qu'elles n'ont réellement. Voici la situation exacte à ce sujet:

En inaugurant les travaux du parlement fédéral, le roi de Prusse a prononcé un discours dont la portée politique mérite surtout d'être signalée.

Il est à croire que ce discours influera sur l'issue de la crise ministérielle en Bavière. Qui l'emportera des députés patriotes, dont l'opinion est considérée pour si peu de chose à Berlin...

LAFFITE

Une dépêche nous a fait connaître hier soir la composition du bureau de la commission d'enquête.

Le Moniteur Universel nous donne ce matin quelques détails sur les délibérations qui ont précédé la nomination de ce bureau:

On s'est occupé lundi soir, dit ce journal, de la composition du bureau de la commission de 30 membres chargée de faire une enquête sur le régime économique.

Mais, ministre d'hier, M. de Forcade se trouve en quelque sorte engagée par la politique du passé, et on redoutait en lui, non un parti pris que son honnêteté politique condamnerait sans doute...

On prête, au reste, à M. de Forcade l'intention de décliner l'honneur de la présidence de la commission. M. de Forcade ne voudrait point faire suspecter d'avance le travail de la commission.

On a coté de ce nom se présente en quelque sorte de lui-même celui de M. Mony, le Nestor de la commission. Le nouveau créa-

teur de Commeny; celui de M. Werlé, du baron Lespérut qui, au scrutin, est arrivé premier.

Parmi les vice-présidents, les noms que l'on mettait d'abord le plus en avant étaient ceux de MM. Kolb-Bernard, Brame, Chagot, Darblay, Guillaumin, Quesné, Paulmier.

Le nom de M. Paulmier (du Calvados), homme intègre, de circonspection et de mesure, sans parti pris, était sur les lèvres de plusieurs: on voit généralement en M. Paulmier l'homme de la conciliation, l'homme accessible à tous et d'une parfaite urbanité...

Cette candidature a gagné beaucoup de terrain encore quand s'est produite l'idée de l'appuyer de quatre vice-présidents désignés par le scrutin lui-même.

Parmi les noms dont il serait question comme secrétaires, on indique ceux de MM. Keller, vicomte Cornudet, Clément Duvernois, baron de Mackau, Johnston et Lefebure.

Le bruit circule que quelques membres de la Chambre songent à demander la nomination de six commissaires supplémentaires qui seraient naturellement appelés à remplacer les députés malades, en congé ou en mission.

Les membres des deux commissions des 36 et des 18 se sont réunis aujourd'hui à midi. Pour la première, on a affecté le local au 9^{me} bureau.

On a procédé aux élections avec MM. Darblay et Lefebure, président et secrétaire d'âge.

Pour la présidence, M. Paulmier l'emporte au premier tour par 26 voix.

Un seul scrutin suffit pareillement pour les vice-présidents.

MM. Guillaumin... 30 voix; Jules Simon... 23; Baron Lespérut... 21; Quesné... 20.

Trois secrétaires sont nommés au premier tour de scrutin:

MM. Cornudet... 27 voix; Lefebure... 24; Johnston... 21.

Au second tour, M. Cl. Duvernois est nommé 4^e secrétaire.

Pour la commission des 18, enquête sur la marine marchande, elle siège dans le bureau 26.

M. Bournat est élu président; M. de Saint-Germain, vice-président; et M. de Leusse, secrétaire. — H. MOREL.

Correspondance Parlementaire

du Journal de Roubaix

M. de Choiseul Praslin, au nom de la conciliation et de l'entente entre les membres de la Chambre, fait remarquer que les bureaux ont nommé une commission composée de 17 membres de la droite sur 18.

M. Jules Favre répond à M. Rolle. Il n'est point embarrassé. La majorité de la Chambre qui a nommé la commission est antérieure à l'interpellation des 116.

M. le garde des sceaux trouve étrange la proposition de tirer au sort les membres de la Commission. Ce n'est pas la conciliation qu'on demande, c'est l'abdication.

S. Ex. M. Emile Ollivier reprend la parole. Il importe que toutes les notions de gouvernement ne soient pas détruites. Faites la dissolution, alors!

M. Jules Favre, sans discuter les faits, rappelle qu'il a eu 400 approbations ou à peu près et qu'un seul juge d'instruction est chargé de l'examen de l'affaire.

dans l'insolence de leur beauté, on passe, sans retourner la tête, devant la modeste parfumée.

Il était encore de bonne heure, et cependant il y avait déjà foule. Les dilettanti des jardins savent que c'est le matin qu'il faut faire sa cour aux roses.

Une calèche, dont la capote était relevée, déboucha tout à coup de la rue Royale, au trop allongé de deux chevaux anglais.

La voiture s'arrêta à l'angle de la place et du boulevard: un valet en petite livrée abaissa le marche pied, et la plus jeune de nos deux promeneuses sauta légèrement à terre.

Elle resta étendue au fond de la calèche, étouffant un demi-hâlement. Elle s'était levée trop matin, et la poésie du bois lui faisait regretter son lit.

La voiture qui l'attendait reprit au grand trot, et, quelques minutes après, elle s'arrêtait dans la cour d'un élégant hôtel de la rue de Helder.

lui montrant leurs fleurs. Elle les remerciait avec un beau sourire qui devait les rendre heureux pour le reste de la journée.

« Dieu vous bénisse, mam'zelle Hélène! Allez-vous m'étreindre? — Oui! répondit Hélène, donnez-moi ce petit rosier.

« A vot' service, mam'zelle, le rosier et toute la boutique avec! mais vous choisissez mal: il n'a qu'un bouton et il n'aura qu'une fleur.

n'est ni constitutionnel ni respectueux, quand on est la minorité, de parler au nom de la majorité de la nation.

Quant à la dissolution, je comprends très-bien que ceux dont toute la politique consiste à empêcher la reprise des affaires et de la sécurité de ce pays...

« Je ne puis accueillir que par un sourire les paroles indignes que j'entends de ce côté. Au nom de la liberté, vous interrompez une phrase qui contient ce que vous vouliez entendre dire.

M. le garde des sceaux reprend sa phrase:

« Mais je ne comprends pas que l'opinion qui a dit et prouvé par son attitude qu'elle n'était pas révolutionnaire et qu'elle était constitutionnelle, je ne comprends pas, dis-je, que l'opinion s'associe à cette politique.

M. J. Favre, reconnaissant loyalement que les paroles de M. le ministre n'avaient rien d'offensant pour la Chambre, mais il est un doute qu'il faudra éclaircir dans une discussion sérieuse, c'est de savoir si la majorité est allée au ministère ou le ministère à la majorité.

M. Ordinaire demande que le président soit tenu de recevoir la communication qu'il a voulu faire au nom de M. Roghefort. Il soutient que ce refus est illégal.

La Chambre refuse de l'entendre longtemps.

Le président explique qu'il a agi légalement et conformément au règlement. L'ordre du jour est prononcé.

M. le président annonce qu'il a reçu le projet de loi sur l'abrogation de la loi de sûreté générale.

« Et du décret de 1851, réclame la gauche.

M. le garde des sceaux répond que le ministre proposera aussi l'abrogation de ce décret.

M. J. Favre, sans discuter les faits, rappelle qu'il a eu 400 approbations ou à peu près et qu'un seul juge d'instruction est chargé de l'examen de l'affaire.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 17 FÉVRIER 1870.

LA ROSE BLANCHE

par Louis ÉNAULT.

Mon histoire commence avec le printemps: non pas le printemps transi du calendrier, qui grelotte sous les giboules de mars, mais le vrai printemps du bon Dieu, qui fait chanter les buissons fleuris sous le soleil de mai.

Le marché de la madeleine est pour les fleurs de Paris ce que le bazar de Smyrne est pour les femmes d'Orient: on les examine, on les critique, on les dénigra, on les convoite, on les regarde par-dessus l'épaule, on s'arrête devant les orgueilleuses, épanouies

sur sa cheminée, en murmurant à demi-voix: « S'il n'aimait pas les roses blanches! Elle dénoua ses rubans cerise, jeta son chapeau sur son lit, passa la main sur ses bandeaux lustrés, atteignant un verre sur sa toilette, et soigneusement, goutte à goutte, arrosa la plante délicate.

« Puis elle prit une broderie anglaise, s'assit à la fenêtre, et travailla en rêvant.

Orpheline, et pour toute fortune n'ayant que ses dix-huit ans et ses yeux noirs, Hélène vivait chez sa tante Honorine, une très-jeune tante, chanteuse des plus applaudies, et qui faisait tourner mille têtes avec une roulette. Jusqu'à la mort de sa mère, qu'elle avait perdue depuis moins d'un an, Hélène avait vécu en province, de la vie humble et retirée d'un ménage pauvre dans une petite ville.

« Elle n'avait pas même de cousin! La gêne pouvait paraître d'autant plus pénible à Mme Delator, qu'elle avait, comme on dit, connu des jours meilleurs; mais on ne l'entendit jamais se plaindre, et, si elle s'attristait quelquefois, c'était seulement quand elle pensait à sa fille. Hélène aimait sa mère, et sa pensée à elle, n'allait jamais au delà de cette intimité douce et pure qui suffisait à son cœur. Quand, après une longue semaine, tout occupée de petites choses; elle allait, le dimanche, à l'issue des vêpres, faire une